

STRATEGIE INTERNATIONALE

Le Groupe Antoine de Saint-Exupéry souhaite développer son ouverture européenne et internationale en inscrivant l'axe International dans les priorités de son Projet d'Etablissement dans l'objectif de développer son attractivité et de se moderniser.

Il souhaite en premier lieu développer :

- La mobilité de ses apprenants (étudiants, élèves, apprentis et stagiaires de la formation continue) et membres du personnel (enseignants et personnel administratif et technique)
- L'accueil d'apprenants et membres du personnel en mobilité entrante
- Les partenariats avec des entreprises, associations et collectivités étrangères
- Les partenariats avec des établissements d'enseignement similaires à l'étranger
- Les partenariats avec des structures locales à rayonnement international.

Pour la mise en œuvre des partenariats, le groupe s'attelle à une recherche active d'établissements dispensant des formations similaires aux siennes et d'entreprises similaires à ses partenaires actuels en France, c'est-à-dire dans les champs professionnels auquel il prépare. L'établissement s'inscrit dans une stratégie visant à nouer des partenariats durables et bénéfiques pour les deux parties. Ces partenariats contribueront ainsi directement au développement de la qualité des formations dispensées au sein du Groupe.

Il souhaite tout d'abord nouer des partenariats avec des structures européennes (Belgique, Luxembourg, Royaume-Uni, Espagne, Pays-Bas, Allemagne, Suède, République Tchèque, Finlande, Danemark...) et, à plus long terme, développer son rayonnement au reste du monde (Chine, Australie, Etats-Unis, Nouvelle Zélande, Québec, Canada, Chili, Togo, Maroc, Madagascar...). Le choix de la nationalité de ses partenaires sera réalisé en fonction des relations historiques de l'établissement, des liens noués avec son territoire, des richesses culturelles et professionnelles liées à ses filières... Par exemple, pour la filière commerce (de vins et spiritueux), les recherches de partenaires se tourneront principalement vers le Royaume-Uni (apprentissage de l'anglais, excellence de la filière) et la Chine (différences culturelles, apprentissage des enjeux de l'intégration des « codes culturels » dans le commerce, dynamisme de la filière).

Pour développer la mobilité de ses publics, il souhaite promouvoir la mobilité individuelle et/ou collective professionnelle (stage) dans l'enseignement supérieur tout d'abord, puis, développer la

mobilité des autres groupes cibles : élèves, apprentis, membres du personnel et stagiaires de la formation continue.

Pour ce faire, il entend instaurer une préparation linguistique et culturelle adaptée à travers l'ensemble de ses enseignements, l'organisation d'événements ou encore les voyages d'études à l'étranger et former ses membres du personnel pédagogique et administratif à la mobilité européenne et internationale ainsi qu'à ses enjeux.

Dans l'enseignement supérieur, il souhaite prioriser l'accès à la mobilité aux étudiants en cycle court supérieur dans le domaine du commerce (BTS Technico-Commercial) pour qui l'ouverture internationale est nécessaire sur le marché de l'emploi. Après une expérimentation et un gain d'expérience sur ce groupe cible, le Groupe Antoine de Saint-Exupéry développera la même activité sur les BTS Sciences et Technologies de l'Aliment et Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation.

L'établissement souhaite, à terme, développer des diplômes conjoints de type Licence Pro avec des établissements et/ou organisations partenaires à l'international.

Les objectifs principaux de l'axe International du Projet d'établissement sont :

- Améliorer l'insertion des diplômés
- Développer les compétences et aptitudes sociales des apprenants par une ouverture sur le monde
- Développer l'adaptabilité des apprenants à de nouveaux environnements
- Développer l'esprit de citoyenneté européenne au sein de l'établissement
- Elargir son réseau de partenaires afin d'alimenter la veille stratégique
- Développer la connaissance des langues étrangères pour favoriser l'ouverture sur le monde et l'employabilité
- Développer les compétences et aptitudes des membres du personnel
- Développer l'attractivité de l'établissement

STRATEGIE PROJETS DE COOPERATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME

D'ici quelques années, nous souhaitons proposer, en collaboration avec un partenaire européen, un diplôme de type licence post BTS techno-commercial en double cursus.

Ce projet, au stade de réflexion, ne sera développé qu'une fois l'axe « mobilité » instauré. Nous pourrions ainsi nous baser sur les partenariats existants, une meilleure connaissance et expérience ainsi qu'un réseau élargi à l'international pour identifier les partenaires adéquats.

IMPACT ESCOMPTE DE NOTRE PARTICIPATION AU PROGRAMME SUR LA MODERNISATION DE NOTRE ETABLISSEMENT

En nous basant sur les 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur identifiées par l'Union Européenne, nous entendons observer les impacts suivants :

1 Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin

- Développer, en collaboration avec des partenaires européens, de nouvelles formations qualifiantes post-BTS (telles que les licences professionnelles)
- Développer la connaissance de notre environnement européen et international par la mobilité
- Développer la notion de citoyenneté européenne en favorisant la connaissance des langues étrangères et des différentes cultures
- Améliorer l'insertion professionnelle de nos élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue par l'acquisition d'aptitudes sociales et professionnelles (langues, interculturalité, compétences professionnelles...)

2 Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

- Prise en compte du contexte européen voir mondial du marché du travail
- Acquisition de compétences et connaissances propres à la confrontation avec d'autres pratiques d'enseignement et d'administration
- Développer la connaissance de notre environnement européen et international par la création de partenariats
- Développer la créativité à travers la confrontation aux « différences »

3 Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

- Tirer les bénéfices des périodes de mobilités et des coopérations transnationales pour instaurer des procédures permettant une amélioration continue (à travers les retours d'expérience)
- Intensifier les échanges de bonnes pratiques en étendant notre réseau hors de nos frontières

4 Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

- Développer la proximité avec le « monde de l'entreprise » afin d'adapter nos formations aux réalités professionnelles des secteurs
- Renforcer l'image de notre établissement : ouverture à l'international

- Favoriser l'application / le transfert des aptitudes et compétences acquises à l'international au sein de notre réseau de partenaires locaux
- Contribuer au développement des territoires en stimulant la compétitivité des entreprises partenaires en les replaçant dans un contexte international
- Développer des partenariats en réponse aux problématiques européennes du marché de l'emploi
- Favoriser les expérimentations et innovations dans nos filières

5 Améliorer la gouvernance et le financement

- Définir un processus qualité au sein du Bureau International (stratégie d'amélioration continue, qualification des partenaires, charte d'égalité d'accès à la mobilité...)
- Développer la qualité de nos réflexions stratégiques concernant nos formations et notre organisation en confrontant nos pratiques avec les pratiques observées à l'international
- Renforcer la cohésion interne par la mise en œuvre d'un projet commun